

Des performances et modalités de cohabitation des systèmes d'élevage au Sénégal et Sahel

Table ronde organisée à l'occasion des 40 ans d'AVSF



Sous le haut patronage de Madame Aminata MBENGUE NDIAYE,
Ministre de l'Élevage et des Productions Animales

24 avril 2018 – Dakar

Synthèse des échanges

Abdoulaye SENE
Bruno REBELLE
Philippe COLLIN
Frédéric APOLLIN
Moussa BALDE



POUR QUE LES FEMMES ET LES HOMMES
VIVENT DE LA TERRE DURABLEMENT

Antécédents

AVSF est une association professionnelle française de coopération au développement agricole et rural - 320 collaborateurs -. Depuis quatre décennies, AVSF agit pour le développement des agricultures paysannes dans des régions défavorisées et contribue à des actions de plaidoyer au Nord et au Sud en faveur de ces agricultures, par la mise en œuvre de compétences propres aux domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale. AVSF soutient plus de 80 organisations et entreprises paysannes dans 20 pays d'Amérique latine, d'Afrique de l'Ouest, d'Asie, d'Haïti et Madagascar.

Au Sénégal, AVSF accompagne depuis 1991 des paysans, hommes et femmes, agriculteurs, agro-éleveurs, éleveurs et pasteurs - en particulier en Casamance et dans le Ferlo - et leurs organisations, dans les domaines de l'élevage, de la santé animale, de l'agroécologie, enfin de la valorisation de produits agricoles et de l'élevage sur des filières rémunératrices locales et internationales.

AVSF a fait le choix de soutenir ces agricultures et ces élevages paysans qui restent prédominants au Sénégal, et dont nous pensons qu'ils sont une des réponses les plus pertinentes pour relever les défis qui se présentent à la société sénégalaise : lutter contre la pauvreté rurale, améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations paysannes, mais aussi nourrir des villes en forte croissance, offrir des emplois décents en milieu rural notamment aux jeunes et aux femmes, renforcer la capacité des territoires à s'adapter aux effets du changement climatique.

Nous faisons cependant le constat qu'au Sénégal, comme dans toute l'Afrique de l'Ouest et dans le monde entier, la cohabitation de différents systèmes agricoles et d'élevage est un fait : au Sénégal, l'élevage industriel associé à des investisseurs privés, côtoie des systèmes villageois et familiaux de polyculture-élevage en zone rurale. L'élevage familial intensif cohabite, souvent dans le même village, avec l'élevage familial extensif ou l'élevage pastoral.

Sous le haut patronage de Madame Aminata MBENGUE NDIAYE, Ministre de l'Élevage et des Productions Animales, la table-ronde organisée par AVSF à Dakar le 24 avril 2018 à l'occasion des 40 ans de l'association – 27 ans au Sénégal – a permis un

temps de réflexion partagée sur les **performances et modalités de cohabitation des systèmes d'élevage au Sénégal et Sahel**. Cette matinée a permis à sept acteurs du secteur de confronter leurs points de vue autour de deux table-rondes successives :

- La 1^{ère} table-ronde a questionné les performances et les impacts de ces différents systèmes d'élevage sur les territoires ruraux en Afrique.

- La 2^{ème} table ronde s'est interrogée sur la cohabitation de ces systèmes d'élevage : est-elle possible, souhaitable – et de quelle manière – pour répondre aux attentes de la société ?

Issus du secteur public et privé, de la recherche et du développement et bien sûr représentants des éleveurs et éleveuses du Sénégal mais aussi de France, les sept intervenants qui ont accepté d'intervenir et de dialoguer représentaient différents secteurs et différentes voix, toutes légitimes pour s'exprimer sur ces questions :

- Dr. Mamadou Ousseynou SAKHO, Secrétaire Général du Ministère de l'Élevage et des Productions animales, Sénégal.
- M. Moussa BALDE, Coordinateur national AVSF Sénégal, Expert en élevage et développement local.
- M. Philippe COLLIN, Paysan Céréaliériste et éleveur laitier bio en France, ancien porte-parole de la Confédération Paysanne, membre Conseil d'administration AVSF.
- Mme. Dieynaba SIDIBE, Présidente du Directoire National des femmes en élevage (DINFEL), Sénégal.
- M. Ismaila SOW, Président du Conseil National des Maisons des Éleveurs, Membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Sénégal.
- M. Cheikh SALL, Coordinateur du programme "productions animales" de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA).
- M. Serge SADIO, Gérant de l'Entreprise PLUMIX Volaille et Secrétaire Exécutif de la Fédération des Acteurs de la Filière Avicole (FAFA), Sénégal.

Enfin, deux personnalités, Membres d'Honneur d'AVSF, M. Abdoulaye SENE, ancien Député et Président du Conseil Régional de Fatick, Président-fondateur de Global local forum et le Dr. Bruno REBELLE, co-fondateur d'AVSF et Directeur fondateur de Transitions, cabinet conseil en stratégie développement durable, ont clôturé l'événement et ont identifié les recommandations et questions issues de ces échanges, exposées de manière synthétique dans cette note.



© AVSF

Entre élevage paysan et élevage industriel : où se situe la modernité ?

Nous avons débattu des avantages et inconvénients des différents systèmes d'élevage : modèles paysans et systèmes de production industriels, en soulignant que ces systèmes cohabitent d'ores et déjà. S'il semble difficile de s'accorder sur une définition qui fasse consensus pour chacun de ces modèles, nous retenons l'idée que ce qui les différencie principalement est leur dépendance aux intrants externes : énergie fossile, engrais chimiques, pesticides, capital. Les secteurs plus industrialisés de l'agriculture et de l'élevage sont portés par la technologie et la mécanisation, des investissements élevés qui ont parfois recours à des capitaux externes, ou encore un usage souvent intensif d'intrants externes : importations de soja pour l'alimentation animale, engrais chimiques et médicaments issus de la chimie, pesticides et énergie fossile. S'ils sont vus par certains comme une opportunité, un symbole d'une "modernisation" de l'agriculture ou encore une voie

d'avenir, force est pourtant de constater que **80% de la production agricole mondiale reste assurée par les exploitations familiales**, qui sont également les 1^{er} investisseurs en montant dans l'agriculture. Le Secrétaire Général du Ministère de l'élevage et des productions animales a d'ailleurs rappelé que ces exploitations familiales fournissent plus de 60% des ressources alimentaires consommées au Sénégal. Ces agricultures et élevages paysans ont une plus faible dépendance aux intrants externes et partagent généralement la valeur ajoutée avec les acteurs du territoire, ne serait-ce que par des emplois indirects ou la transformation locale. Par ailleurs, au-delà de leur dépendance aux intrants externes, ces deux systèmes se distinguent également par le fait qu'ils répondent le plus souvent à des objectifs et à des principes radicalement différents : maximiser l'usage de la terre et des autres ressources des écosystèmes de même que la rémunération du travail dans une exploitation paysanne versus maximiser le rendement du capital pour un élevage industriel.

Si nombreux sont ceux qui s'accordent sur la nécessité de "moderniser" les systèmes d'élevage, Les débats n'ont pourtant pas permis de clarifier ce que serait un élevage "moderne", ni d'associer cette "modernité" à une nécessaire industrialisation des modèles d'exploitation et d'élevage, comme certains s'y emploient un peu trop vite. Ils ont cependant mis en exergue la nécessité au Sénégal et dans le Sahel d'une évolution de ces systèmes paysans et d'**une nécessaire intensification de l'élevage familial** pour

renforcer leurs performances, leur productivité mais aussi leur résilience. Car si intensification il doit bien y avoir, il ne s'agit pas de répéter les erreurs du passé par une intensification en intrants chimiques qui maltraiterait la nature, les animaux et in fine les hommes. Il s'agira au contraire d'une intensification en travail, en savoirs et innovations et d'**une intensification agroécologique qui permettent aux producteurs.trices une meilleure alimentation et rémunération de leur travail, de même qu'une plus grande résilience des communautés rurales et des territoires face aux changements climatiques et aux incertitudes des marchés.**

“L'intensification de l'élevage familial est nécessaire, mais pas une intensification en intrants chimiques qui maltraiterait la nature, les animaux et in fine les hommes et les femmes. Il s'agit de promouvoir une intensification en travail, en savoirs et innovations et une intensification agroécologique !

Alors que les performances du secteur de l'élevage familial et extensif sont déjà remarquables, **les systèmes d'exploitation dits traditionnels sont loin d'être “figés” dans un passé inchangé mais détiennent un réel potentiel d'évolution et d'intensification** dans le respect des atouts que leur confère leur histoire : adaptation aux conditions du milieu, sobriété, prise en compte des interactions entre enjeux sociaux et enjeux environnementaux... Plutôt que parler de systèmes d'élevage traditionnels souvent classés trop rapidement comme des systèmes “dépassés”, **les intervenants ont préféré utiliser le terme de “systèmes d'élevage liés à la tradition”.**

Les définitions sont toujours difficiles et il n'est pas certain qu'il soit fondamental de s'accorder sur une description consensuelle. En revanche, il apparaît important de **préciser les performances de ces différents systèmes, eu égard aux attentes de la société.** La réflexion sur leur cohabitation nécessite une évaluation objective des effets et de l'impact de chacun d'entre eux vis à vis des attentes non seulement des agriculteurs.trices, mais aussi des citoyens et de l'État : en matière socio-économique (sécurité alimentaire et nutritionnelle, revenus, valeur ajoutée, maintien et création d'emplois, développement territorial, etc.), agro-environnementale (protection de la biodiversité, limitation des externalités négatives, qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments, etc.), de limitation du réchauffement climatique et d'adaptation à ses effets, enfin de résilience des populations et des territoires aux chocs, climatiques, économiques ou sanitaires.

” Pour faire face aux enjeux ci-dessus mentionnés, il est donc essentiel de dépasser l'abord classique se limitant à la recherche de la seule productivité et performance économique, en intégrant la complexité des enjeux économiques certes, mais aussi environnementaux et sociaux. Ainsi, un système d'élevage permettant de protéger voire développer l'emploi local, comme le sont par exemple les systèmes familiaux intensifs de polyculture-élevage, devrait être privilégié pour tenter de faire face aux tentations migratoires de jeunes actifs ne trouvant pas de travail sur leur territoire.

Tous les systèmes industriels et paysans “traditionnels” évoluent en permanence au gré des contraintes



économiques et environnementales. Aussi, outre s'interroger sur les avantages intrinsèques de chacun de ces systèmes, il s'agit de se demander quels sont les systèmes – ou les combinaisons et alliances de systèmes – qui afficheront la plus grande capacité d'adaptation et de réaction aux crises qui viendront les perturber, et seront donc les plus résilients, notamment au bénéfice des personnes et des groupes les plus vulnérables. Or l'observation sous cet angle montre que **les systèmes d'élevage familiaux "liés à la tradition" sont souvent plus performants** : non seulement ils ont toujours su valoriser au mieux les atouts des milieux dans lesquels ils se développent, mais ils sont également plus en mesure de s'adapter aux contraintes environnementales nouvelles, y compris celles imposées par les changements climatiques. Les systèmes pastoraux qui permettent de mettre en valeur des espaces difficiles et non cultivables dans le Ferlo, tout en renforçant la résilience des populations de transhumants aux

chocs climatiques et économiques, devraient donc également être privilégiés.

“ **Les systèmes d'élevage familiaux sont souvent plus performants au regard de leur capacité d'adaptation et de réaction aux crises climatiques ou économiques qui peuvent les perturber, et in fine les plus résilients.** ”

Ces systèmes paysans "liés à la tradition" restent cependant sous la pression de fortes contraintes : accès au foncier, tensions sur les usages des espaces agricole et pastoral, difficultés d'accès au marché, ... Et force est de constater que sur ce dernier point - l'accès au marché - toute forme de concurrence des systèmes d'élevage industriels tant nationaux que des pays du Nord notamment, vient les fragiliser encore plus ...



Quelle action politique pour réguler le développement et la cohabitation des systèmes au service des intérêts de toute la société ?

Si ces deux modèles – systèmes paysans liés à la tradition et systèmes plus industriels – coexistent déjà, notamment en élevage, leur cohabitation risque d'être plus difficile à l'avenir, en concurrence l'un et l'autre pour la terre et l'eau, pour l'accès au capital, de même que pour l'accès au marché du fait de coûts de production souvent divergents. **La cohabitation de ces systèmes n'est pas naturelle ni toujours stable et équilibrée** ; elle n'est donc pas non plus sans heurts, ni potentiels conflits...

Dans l'absolu, d'aucuns pourraient dire que ces deux modèles, aux objectifs et principes radicalement opposés, sont peu compatibles. Mais face aux enjeux d'alimentation des campagnes et des villes, en particulier de grandes zones urbaines en très forte et rapide croissance, le constat est que l'élevage paysan à lui seul, dans les conditions actuelles d'accès au foncier, aux soins vétérinaires, aux marchés, au financement, etc., ne peut pas encore répondre à tous ces besoins. **Il s'agit donc bien de créer les conditions optimales et d'agir pour que ces systèmes paysans, en pleine capacité d'évoluer, puissent exprimer tous leurs potentiels, et mobiliser au moins pendant une phase de transition, l'élevage industriel pour couvrir les besoins urbains non satisfaits**, quand bien même ses performances sociales ou environnementales laisseraient encore à désirer.

“L'action politique doit permettre de créer les conditions optimales pour que ces systèmes paysans, en pleine capacité d'évoluer, puissent exprimer tous leurs potentiels.”

En fonction des objectifs qu'ils se fixent et des enjeux que l'élevage doit relever pour toute la société, les politiques publiques et les acteurs du secteur – notamment financiers – jouent un rôle fondamental dans la mise en place d'un environnement propice au développement de ces différents modèles d'exploitation. Une évaluation multicritère des différents systèmes d'élevage (socio-économiques, agro-environnementaux, atténuation et adaptation

au changement climatique, résilience) doit permettre aux acteurs du secteur – et notamment aux décideurs politiques – de mieux définir les politiques et d'orienter les outils dont ils disposent de manière différenciée pour les différents types d'élevage. Encore faut-il – comme plusieurs intervenants l'ont souligné – que **les systèmes d'évaluation et de statistiques soient rapidement améliorés et fiabilisés pour devenir de véritables outils d'aide à la décision.**

Plutôt que d'opposer les systèmes paysans liés à la tradition et ceux plus industriels, il serait plus intéressant de **définir les conditions de bonne cohabitation de ces modèles pour plus d'interactions et de synergies au service d'un développement plus durable et plus solidaire.** Cette question concernant la cohabitation des systèmes d'élevage ou plutôt la combinaison de systèmes les plus performants à l'avenir – au sens de la performance globale – est d'autant plus pertinente qu'il n'y a actuellement pas de véritable combinaison et collaboration entre ces systèmes : au mieux ils cohabitent passivement ; au pire ils se font concurrence. Or cette concurrence sert classiquement les systèmes les plus puissants, notamment ceux qui sont soutenus par des investisseurs extérieurs ou des soutiens financiers publics... Dans le cas présent, les systèmes paysans liés à la tradition seront encore affaiblis par la pression des systèmes industriels dont l'accès au marché est souvent soutenu artificiellement.

“L'action politique est fondamentale pour un cadre réglementaire clair qui protège tous les éleveurs, sans léser les éleveurs familiaux dont les performances actuelles et futures sont indéniables.”

Sachant que les collaborations entre ces systèmes ne sont pas naturelles, il convient donc de les encourager par des actions concrètes et des politiques publiques ambitieuses. **L'action politique est fondamentale pour un cadre réglementaire clair qui protège tous les éleveurs, sans léser les éleveurs familiaux** dont les performances actuelles et futures sont indéniables. Elle est une condition du maintien de la justice et l'équité sociale. Sur les filières élevage, le danger à éviter est notamment que deux ou trois entreprises deviennent des acteurs en situation de monopole, situation que vivent à leur dépend d'autres pays européens et dans le monde.

Parmi les pistes d'actions concrètes à engager, notamment depuis le secteur public, la première est donc d'**encourager cette intensification des systèmes paysans liés à la tradition, dans le respect de l'environnement, des animaux et de la santé des Hommes** et dans un souci de renforcement de la résilience des populations aux chocs climatiques,

économiques ou sanitaires. Parmi les nombreux défis à relever pour y parvenir : la sécurisation du foncier et de l'accès aux autres ressources naturelles, l'organisation de l'espace territorial, la nécessité d'accorder plus d'attention à la formation, au renforcement des capacités et à la valorisation des savoir locaux, le renforcement de l'accès à des soins de santé animale de proximité, l'amélioration de la qualité des produits et de leur identification et enfin la protection et la valorisation des productions locales sur les marchés intérieurs ou externes.

AVSF a développé différentes initiatives dans le secteur avicole ou en matière de production laitière, en particulier en Casamance, qui sont sources d'enseignements intéressants. Si les questions techniques peuvent être relativement facilement maîtrisées pour favoriser une augmentation de la production, **les enjeux en matière d'organisation des producteurs, d'accès au marché, de structuration des relations entre les différents acteurs nécessitent une attention scrupuleuse et requiert un accompagnement spécifique des petits producteurs.** Plusieurs témoignages ont notamment souligné que la tension entre systèmes de productions paysans et industriels se traduit, le plus souvent, par des relations dures qui relèvent d'une véritable "guerre" entre deux modèles que trop d'acteurs se plaisent à opposer.

“Pour encourager la nécessaire intensification des systèmes paysans, un accompagnement spécifique des petits producteurs est requis en matière d'organisation, d'accès au marché, de structuration des relations entre les différents acteurs ou de relations contractuelles marchandes équilibrées avec d'autres systèmes d'exploitation.”

La deuxième piste, qui n'est pas antagonique de la première, vise à **favoriser certaines spécialisations**

et des relations contractuelles équilibrées entre différents systèmes d'exploitation, quand celles-ci sont pertinentes et ne mettent pas en péril l'autonomie des agriculteurs.trices sur les territoires concernés.

Ainsi, ne serait-il pas intéressant d'analyser la pertinence d'une possible spécialisation des régions pastorales du Ferlo "central" comme une zone de naisseurs qui viendrait fournir les ateliers plus intensifs de production de lait ou d'embouche bovine situés sur les grands axes de communication, pour faciliter la commercialisation de leurs produits, ou proches des centres urbains fortement demandeurs de produits alimentaires ? De la même façon, des ateliers avicoles intensifs des zones périurbaines ne seraient-ils pas susceptibles de fournir en poussins de 1 jour ou en coq améliorateurs les réseaux d'aviculteurs.trices paysan.nes des régions plus rurales ? Ces pistes pourraient être examinées pour en évaluer toutes les conséquences et la réelle possibilité d'établir des relations marchandes respectueuses de l'ensemble des parties.

Serait-il envisageable d'articuler des systèmes d'élevage paysan plus extensifs et adaptés à certains territoires dans des zones éloignées des villes avec des systèmes d'élevage paysan plus intensifs à proximité des zones urbaines, lorsque le potentiel s'y prête et dans le respect des écosystèmes existants, pour produire du lait, des œufs et de la viande, et servir in fine les besoins alimentaires de grandes zones urbaines à forte croissance ?

Sur ces pistes, AVSF pourrait mettre en valeur la richesse de ses expériences passées pour expérimenter de nouvelles approches, soit en matière d'intensification, soit en matière de spécialisation et relations d'agriculture contractuelle.



Quelles conditions de succès pour des systèmes performants et une cohabitation efficiente et pacifiée ?

Les débats nous ont permis de repérer au moins quatre conditions majeures de succès de ces possibles évolutions.

- 1. La nécessité de prendre en compte la spécificité des contextes dans lesquels se développent les différents systèmes.** Il n'y a par exemple pas un modèle d'intensification laitière mais des modèles divers adaptés aux conditions agronomiques, économiques et sociales locales...
- 2. L'importance à accorder à la structuration des filières** qui doivent réguler les rapports entre les différents acteurs au service de la performance globale des différents systèmes qui s'articulent dans ces filières. Cette structuration doit être accompagnée pour veiller à ce que les moins "robustes" ne soient pas écrasés par le processus d'organisation de la filière. Sur ce sujet, il est particulièrement important de prendre en compte les expériences des pays industrialisés dont la France, pour ne pas refaire les erreurs que ces pays ont tenté ensuite de corriger souvent en vain... Des interprofessions peuvent être utiles à cette structuration et cette régulation des filières mais ne permettront pas, à elles seules, d'éviter de tels écueils. La mise en place d'un système de prix garantis est notamment primordiale, que ce soit sous forme contractuelle ou réglementaire.
- 3. L'attention à porter à la préparation, l'accompagnement et à l'organisation des éleveurs - les petits éleveurs notamment** - pour les aider à prendre leur place dans ces filières et plus généralement dans la société à laquelle ils proposent leurs produits.
- 4. Enfin, la mise en cohérence des actions de structuration de ces filières avec les politiques publiques nationales et internationales.** Plusieurs témoignages ont fait référence au décollage de la filière avicole sénégalaise dans le contexte de l'interdiction des importations de volailles sur le marché sénégalais du fait des risques sanitaires liés à la grippe aviaire. D'autres remarques ont été faites concernant le poids des importations de poudre de lait (depuis l'Europe) qui entrent en concurrence avec les productions locales.

“ Parmi les conditions de succès pour des systèmes performants et une cohabitation efficiente et pacifiée, il s'agit de porter une attention particulière à la préparation, l'accompagnement et l'organisation des éleveurs – et les petits éleveurs notamment – pour les aider à prendre leur place dans les filières.”

Sur ce sujet, certains participants ont évoqué l'intérêt d'une implication plus forte de AVSF sur les questions de plaidoyer, de façon à dénoncer les politiques et accords internationaux qui viennent saper les capacités de développement des productions locales... Ces actions de plaidoyer viendraient alors conforter les programmes soutenus par AVSF au service de systèmes d'élevage paysans "modernes" tout en restant "liés à la tradition", qui pourraient être décrits comme des systèmes performants, économes en intrants et respectant les personnes et leur environnement, venant ainsi de manière très concrète souligner l'intérêt de "l'animal force de vie" au service des groupes les plus vulnérables.





© AVSF

AVSF fête ses 40 ans au niveau international et 27 ans au Sénégal !

Ouverte par Madame Aminata MBENGUE NDIAYE, Ministre de l'Élevage et des Productions Animales, avec la participation de Mme Diyenaba SIDIBE, Présidente du Directoire National des femmes en élevage, et de M. Frédéric APOLLIN, Directeur général d'Agronomes et vétérinaires sans frontières, la table-ronde organisée à l'occasion des 40 ans d'AVSF - dont 27 au Sénégal – a permis une riche matinée d'échanges, de partage et de regards croisés. Elle a rendu compte de la reconnaissance à l'endroit d'AVSF, de nombre d'acteurs du secteur de l'élevage dans toutes ses composantes depuis les plus hautes Autorités représentées par le Ministère, jusqu'aux organisations d'éleveurs nationales et régionales, la société civile, les industriels, les partenaires techniques et financiers.

Elle fut un anniversaire réussi, convivial et utile ; un événement dans la tradition sénégalaise de l'hommage "Dello Ndiouckal" : un hommage au secteur de l'élevage pour sa contribution au développement économique et durable du pays et à l'action d'AVSF pour ce secteur.

Madame le Ministre a rappelé l'existence d'un Plan national sur l'élevage, basé sur des plans locaux permettant l'inclusion et la participation de tous et une vision nationale globale du développement intégré (PSE). Le Ministère a rappelé les projets structurants et stratégiques qu'il pilote, des projets porteurs et "drivers" du développement du secteur faisant appel à des partenariats diversifiés et concrets et des acteurs et partenaires engagés.

Tant les autorités publiques que les organisations d'éleveurs ont émis de fortes recommandations à l'encontre d'AVSF pour poursuivre son action. Ont été notamment soulignés la qualité de ses ancrages territoriaux, sa connaissance du secteur, la pertinence de sa démarche méthodologique collaborative, respectueuse des spécificités des territoires, connectée non seulement aux éleveurs mais à tous les acteurs du secteur et à l'État, enfin l'efficacité de son action au service des performances de systèmes d'élevage familiaux dans ses différentes fonctions : alimentation, économie, environnement, développement territorial.

Programme de la table ronde : "Des performances et modalités de cohabitation des systèmes d'élevage au Sénégal et Sahel"



© AVSF

24 avril 2018

10h00	Ouverture et mots officiels	Mme Aminata MBENGUE NDIAYE, Ministre de l'Élevage et des Productions animales * Mme Diyenaba SIDIBE, Présidente du Directoire National des femmes en élevage M. Frédéric APOLLIN, Directeur général d'Agronomes et vétérinaires sans frontières
		Pause
11h00	Deux tables ronde	Quelles performances et impact des différents systèmes d'élevage sur les territoires ruraux ? La cohabitation des systèmes est-elle possible et/ou souhaitable ?
Intervenants		
Dr. Mamadou Ousseynou SAKHO, Secrétaire Général du Ministère de l'Élevage et des Productions animales, Sénégal		
M. Moussa BALDE, Coordinateur national AVSF Sénégal, Expert en élevage et développement local		
M. Philippe COLLIN, Paysan Céréalière et éleveur laitier bio en France, ancien porte-parole de la Confédération Paysanne, membre Conseil d'administration AVSF		
Mme. Dieynaba SIDIBE, Présidente du Directoire National des femmes en élevage (DINFEL), Sénégal		
M. Ismaila SOW, Président du Conseil National des Maisons des Éleveurs, Membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Sénégal		
M. Cheikh SALL, Coordonnateur du programme "productions animales" de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA)		
M. Serge SADIO, Gérant de l'Entreprise PLUMIX Volaille et Secrétaire Exécutif de la Fédération des Acteurs de la Filière Avicole (FAFA), Sénégal		
	Échanges avec la salle	
13h00	Réactions de 2 grands témoins	M. Abdoulaye SENE, Président de Global Local Forum, Ancien Député, Président de l'Assemblée Nationale et Président du Conseil Régional de Fatick. Dr. Bruno REBELLE, Directeur de TRANSITIONS, Co-fondateur d'AVSF
13h20	Clôture	M. Frédéric APOLLIN, Directeur Général AVSF
13h30	Pot de célébration des 40 ans d'AVSF suivi d'un repas convivial	

Table-ronde co-animée par **Emmanuelle BRISSE**, Journaliste et consultante spécialisée en développement durable, TRANSITIONS France et **Oumar BALDE**, Journaliste Sénégalais, conseiller technique au Ministère de la Communication.

AVSF France

Lyon

14, F bis, av. Berthelot
69007 Lyon
Tél. (+33) 04 78 69 79 59

Nogent-sur-Marne

45 bis av. de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne
Tél. (+33) 01 43 94 72 79

AVSF Sénégal

Dakar

BP 64 514, NGOR ALMADIES
prés de la mairie de Ngor au lot N°545
Dakar-Fann- Sénégal
Tél. (+221) 33 820 48 54



POUR QUE LES FEMMES ET LES HOMMES
VIVENT DE LA TERRE DURABLEMENT